

VOS REMBOURSEMENTS DETAILLES

Soins bénéficiant des garanties statutaires

Libellé	Quantité	Numéro de dent	Montant des honoraires	Montant du remboursement Sécurité sociale ⁽¹⁾	Montant du remboursement complémentaire MGEN ⁽²⁾	Montant de votre reste à charge
couronne céramique monolithique hors zircone sur P2 et M (CChZ)	1	26	550,00 €	84,00 €	132,00 €	334,00 €
couronne céramique monolithique hors zircone sur P2 et M (CChZ)	1	36	550,00 €	84,00 €	132,00 €	334,00 €
couronne unitaire provisoire	1	26	60,00 €	7,00 €	23,00 €	30,00 €
Ablation prothèse scellée unitaire	1	26	40,20 €	0,00 €	40,20 €	0,00 €

⁽¹⁾ Montant indiqué à titre indicatif remboursé par le Régime général d'Assurance maladie obligatoire.

⁽²⁾ Conformément au Règlement mutualiste, la participation de la mutuelle est limitée* concernant les forfaits suivants :

- Implants et couronnes sur implants
- Prothèse transitoire, définitive, amovible et réparation non prise en charge en sécurité sociale
- Parodontologie

Le remboursement annoncé sur cette simulation tient compte de vos consommations passées.

Afin de vous donner une vision d'ensemble sur chaque devis envoyé et également vous aider dans votre choix, le forfait attribué sur ce devis est conforme à votre solde actuel. Le remboursement s'effectuera, quant à lui, selon le montant disponible le jour du paiement.

*limitation selon la formule souscrite et limitation annuelle ou bisannuelle.

Orthodontie enfant :

Le remboursement de la Sécurité sociale est soumis aux conditions suivantes :

- Traitement commencé dans les 6 mois suivant la date d'accord de la prise en charge
- Traitement débuté avant le 16ème anniversaire

La prise en charge en Sécurité sociale est limitée à 6 semestres.